

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieux de la formation
Angers, Brest, Rennes, Lille, Nantes et à distance

Contact
Giovanni PETIT
02 41 73 86 83
giovanni.petit@univ-angers.fr

Responsable de la formation
Matthieu LEVAILLANT
MCU
matthieu.levallant@univ-angers.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/fcsante



Partenaires



UNIVERSITÉ D'ANGERS
FACULTÉ DE SANTÉ

D.I.U. PRÉVENTION EN SANTÉ

- PARCOURS ACTEUR DE PRÉVENTION EN SANTÉ (APS)
- PARCOURS CHARGÉ DE PRÉVENTION EN SANTÉ (CPS)

Présentation

La prévention en santé devient une réelle préoccupation pour le gouvernement français.

Pour preuve, l'actualisation de la dénomination du Ministère de la Santé en Ministère de la Santé et de la Prévention.

Le diplôme d'Université chargé de prévention en santé a pour objectif d'apporter à des professionnels de santé ou non, les connaissances et les compétences permettant d'assurer des actions primaires, secondaires et tertiaires.

Avec l'ambition clairement revendiquée de légitimer les professionnels de santé dans leurs actions de prévention en santé sur le terrain.

Pour cette formation, deux parcours sont possibles :

- Parcours Acteur de Prévention en Santé (APS)
- Parcours Chargé de Prévention en Santé (CPS)

Objectifs

- Définir la promotion de la santé, la prévention en santé et l'éducation pour la santé, ainsi que ses différentes stratégies de mise en œuvre.
- Appréhender les déterminants de la santé et les comportements de santé, identifier les facteurs de risque et favorables à la santé (modifiables et non modifiables), et les différents niveaux de prévention.
- Repérer et analyser des situations qui pourront donner lieu à une action éducative pour maintenir et préserver la santé.
- Apporter une aide individualisée permettant une prise de conscience et un engagement éventuel dans une démarche d'éducation pour la santé adaptée à la situation.
- Organiser et mettre en œuvre des actions collectives dans le cadre d'une démarche d'éducation pour la santé.
- Développer des pratiques professionnelles nécessaires à la mise en œuvre d'actions en prévention santé dans le système de soins ou en dehors.

Public visé

- Parcours Acteur de prévention en santé : personnels de l'éducation nationale, de l'éducation populaire, salariés et bénévoles d'associations agissant pour la promotion de la santé, acteurs du milieu sanitaire et social, acteurs institutionnels, professionnels de l'entreprise de type RH, RSE, QVTC, salariés de mutuelles, élus... Aucun prérequis dans le domaine de la santé n'est demandé pour pouvoir candidater à ce parcours.
- Parcours Chargé de prévention en santé : médecins, pharmaciens, dentistes, paramédicaux (infirmiers, psychologues, diététiciens, kinésithérapeutes, podologues, aide-soignants...). Ce parcours est également ouvert aux internes en médecine.



Mise à jour | Juin 2024 | Impression service reprographie UA

28 rue Roger Amsler | 49100 Angers
Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr

— Programme

MODULE 1 - La promotion de la santé - Rennes (7h)

- Historique, évolutions et cadre réglementaire
- Déterminants et comportements de santé

MODULE 2 - Action et évaluation en prévention - Rennes (14h)

- Comment développer un projet en promotion de la santé et en prévention médicalisée ?
- Comment produire des connaissances validées pour la décision ?
- Les grands enjeux de santé publique, les indicateurs de santé de la population et approches populationnelles en santé publique

MODULE 3 - Les connaissances socles pour une vie en bonne santé - Angers (21h)

- Vieillesse en bonne santé
- Déclin cognitif et sensoriel lié à l'âge
- Préservation du capital osseux
- Prévention de la chute et mobilité
- Activité physique et lutte contre la sédentarité
- Alimentation et nutrition préventive
- Prévention en santé orale, hygiène bucco-dentaire
- Qualité du sommeil
- Prévention des troubles du langage, prévention de l'illettrisme
- Les 1000 premiers jours : un enjeu en santé publique
- Prévention de la dénutrition

MODULE 4 - Jeunesse et prévention santé - Angers (14h)

- Développer les compétences psychosociales

- L'école promotrice de santé
- Prévention des écrans chez les enfants
- Psychopathologie de l'adolescent
- Promotion de la santé sexuelle et vie affective
- Prévention et éducation populaire : la participation des jeunes

MODULE 5 - Prévention des maladies cardio-vasculaires - Nantes (7h)

- Prévention primaire / universelle : prévention de l'obésité
- Prévention du risque métabolique (les dyslipidémies, le diabète)
- Les spécificités de la prévention de la cardiopathie ischémique
- Prévention de l'AVC ischémique

MODULE 6 - La prévention en cancérologie - Nantes (7h)

- Prévention en cancérologie générale : épidémiologie des cancers, incidences

- cumulées, facteurs exogènes santé environnement, bénéfices de l'APA
- Facteurs génétiques de prédisposition
- Prévention des cancers les plus prévalents

MODULE 7 - La prévention des maladies infectieuses - Lille (7h)

- Prévention des maladies transmissibles majeures évitables
- Les IST
- Programme vaccinal
- Notion de risque perçu

MODULE 8 - Prévention en santé mentale et conduites addictives - Lille (CPS 21h / APS 11h)

- Gestion du stress et des émotions : prévention des troubles psychiques
- Risque suicidaire
- Violences sexuelles
- Addiction comportementales et conduites addictives

- Tabac, cannabis, alcool
- Marketing social, illustrations concrètes
- Risques numériques

MODULE 9 - La relation et la communication professionnelle en santé - Brest (CPS 14h / APS 4h)

- Empathie, stratégies de communication, enjeux éthiques de la communication
- Les TCC (techniques cognito-comportementales)
- Lexicovigilance
- Mener un entretien motivationnel
- Santé publique à l'épreuve de l'éthique?

MODULE 10 - Les pratiques cliniques préventives ou prévention médicalisée - Brest (CPS 14h / APS 3h)

- Stratégies de promotion de la santé dans les systèmes de soins
- Dispositif ASALEE

- Education thérapeutique du patient (ETP)
- Raisonnement clinique
- Pratique collaborative
- Professionnalisme et réflexivité
- Notre système de santé est-il adapté aux besoins d'aujourd'hui et de demain ?
- Modèle bio-psycho-social
- Partenariat patient / professionnels de santé

Visitez notre site



— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : • **PARCOURS CPS** pour les professionnels de santé : 199 heures, dont 1 heure de soutenance, 128 heures de cours en présentiel et à distance + 70 heures de stage
- **PARCOURS APS** pour les non professionnels de santé : 96 heures, dont 1 heure de soutenance et stage optionnel
- Calendrier : de février à décembre 2025
- Intervenants : dentiste, diététicien, enseignants, MCU, MG, neuropsychologue, nutritionniste, PU PH, orthophoniste, psychologue, psychiatre, sociologue, tabacologue, toxicologue, infirmier...
- Lieux de la formation : Angers, Brest, Rennes, Lille, Nantes et à distance
- Validation : • **PARCOURS CPS** : stage obligatoire, épreuve écrite, mémoire et soutenance
- **PARCOURS APS** : stage facultatif, mémoire et soutenance

Modalités pratiques :

- Candidature en ligne : sur le site de l'université d'Angers du 10 juin au 20 juillet 2024
- Sélection des dossiers : 21 juillet 2024
- Début de la formation : février 2025
- Pré-requis : • **PARCOURS CPS** : niveau BAC + 3
- **PARCOURS APS** : pas de niveau requis
- Nombre d'inscrits : effectif minimum 6 et maximum 9 par Université
- Coût de la formation : • **PARCOURS CPS** : 2200 euros (+ droits universitaires) ou 1100 euros (+ droits universitaires) en formation initiale
- **PARCOURS APS** : 1600 euros (+ droits universitaires)



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

28 rue Roger Amsler | 49100 Angers
Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr